

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 28 novembre 2018, le règlement 289-2018 pour les quotes-parts 2019.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 4 décembre 2018.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 28 novembre 2018 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 décembre 2018.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général